

PROCES VERBAL DE LA REUNION
DU 11 DECEMBRE 2014

Ont assisté à la réunion : Mr LE RAY, maire, Mme LATAPIE, Mr LATAPIE, Mr LATREMOLIERE, Mr BOUTARIC, Mme CERLES , Mme CARRIE, Mme RATTIER, Mr LEVEAU , Mr BOSC, Mme NOEL.

Le compte rendu de la réunion du 13 novembre 2014 a été approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire dresse le compte rendu de la réunion du conseil communautaire. La réunion a porté essentiellement sur :

l'élaboration d'un PLUI, un Plan Local d'Urbanisme à l'échelle de l'Intercommunalité
La fusion des 4 communautés de communes, une étude sera lancée pour l'eau et l'assainissement pilotée par la communauté de commune de Maurs.

Un groupement de commandes est en cours pour le traitement des déchets

L'OPAH (Opération pour l'Amélioration de l'Habitat) a présenté son bilan et la communauté de communes réfléchit à une autre opération pour l'avenir soumis au plafond de ressources. Pour tout renseignement, s'adresser au Pact Cantal.

Mme LUGOL, architecte du patrimoine à Toulouse, a été retenue pour effectuer l'étude pour la restauration de l'église Sainte Marie

Le CAUE accompagnera la commune pour l'aménagement du Hameau de Rozier. Le CAUE travaillera avec les élus de la commune et Mr Bazelle, directeur général de Logisens.
Le conseil à l'unanimité donne tout pouvoir à Mr le maire pour signer la convention.

Le changement du matériel informatique et l'achat d'un vidéo-projecteur ont été décidés. La sarl Microtec a été retenue pour un montant de 1 631 €

La convention SIG (Système d'Information géographique) a été renouvelée avec le Conseil Général. Cet outil exploitable par internet permet la consultation, la gestion et l'exploitation de données géographiques.

Deux délibérations budgétaires ont été prises :

- Délibération allouant l'indemnité à Mr Nevado, trésorier en remplacement de Mr Bruneau
- Délibération permettant de régler d'éventuelles d'investissement avant le vote du budget 2015 dans la limite du quart des dépenses prévues au budget de l'année en cours.
-
-

La prochaine réunion a été fixée au 16 janvier 2015.à 20 heures